

RALLYE DE L'ARDECHE CONDITIONS D'ACCREDITATION

Le Comité d'Organisation et le Service Presse du **27ème Rallye de l'Ardèche** proposent deux formules

PACK PRESSE

Conditions d'obtention :

- Etre titulaire d'une carte de presse professionnelle et/ou d'un laissez-passer Média FFSA.
- Fournir au service Presse une lettre accréditive pour couvrir l'épreuve, avec en-tête individuelle ou de son responsable.

Ce pack inclut :

- Un **accès à la salle de presse** durant le déroulement de l'épreuve,
- Un **accès aux classements et communiqués de presse**,
- Un **dossier de presse**,
- Un **badge**,
- Une **chasuble Média** (verte) - Elle est personnelle et est délivrée par le service Presse en échange d'une caution.

Le nombre de chasubles est limité à deux par media représenté

PACK MULTIMEDIA

Ouvert à une personne justifiant une activité à but d'information liée à l'événement. Celle-ci devra fournir une lettre accréditive pour couvrir l'épreuve, avec en-tête individuelle ou de son responsable.

Ce pack inclut :

- Un **accès à la salle de presse** durant le déroulement de l'épreuve,
- Un **accès aux classements et communiqués de presse**,
- Un **dossier de presse**,
- Un **badge**.

Toute demande d'accréditation doit parvenir par mail à l'adresse commissaire.asa.ardeche@gmail.com **jusqu'au 27 septembre 2024**. Au-delà de cette date, elle sera refusée.

Toute personne désirant une accréditation devra fournir les justificatifs demandés et respecter scrupuleusement les règles de sécurité lors du 27^{ème} Rallye de l'Ardèche.

Les détenteurs de chasubles destinées à la production photographique ou audiovisuelle devront être titulaires d'un justificatif d'activité professionnelle et des assurances appropriées qui les couvrent dans l'exercice de leur mission sur l'épreuve.

Aucune accréditation ne sera délivrée pour des photographes commerciaux, vidéastes et sites internet hors médias d'informations générales (excepté accord exceptionnel, par écrit, de l'organisateur et/ou la FFSA).

Le Comité d'Organisation et le Service Presse se réservent le droit de refuser ou de retirer une accréditation.

Chargées de Presse:

Jusqu'à la veille du rallye: Colette Moulin - Pendant le rallye: Colette Moulin

RALLYE DE L'ARDECHE

FORMULAIRE D'ACCREDITATION

Avant toute demande, merci de prendre connaissance du document « conditions d'accréditation ».
Toute demande incomplète ou illisible sera refusée.

NOM DU MEDIA

TITRE :

NOM : PRENOM :

N° MOBILE : MAIL :

FONCTION :

DESIGNATION (entourer le n° qui convient)

- | | |
|------------------------------------------|--------------------------------|
| 1- PRESSE NATIONALE / REGIONALE / LOCALE | 5- SITE INTERNET D'INFORMATION |
| 2- PRESSE SPECIALISEE | 6- ATTACHE(E) DE PRESSE |
| 3- TELEVISION / RADIO | 7- VIDEO |
| 4- AGENCE PHOTO | 8- TEAM |

PERSONNES A ACCREDITER

NOM : PRENOM :

N° MOBILE : MAIL :

FONCTION :

LIGUE / FFSA : N° DE CHASUBLE :

NOM : PRENOM :

N° MOBILE : MAIL :

FONCTION :

LIGUE / FFSA : N° DE CHASUBLE :

PACK PRESSE

Je déclare être détenteur :

- Carte de presse n°
- Laissez-passer Média FFSA
- Lettre accréditive

PACK MULTIMEDIA

Je déclare être détenteur :

- Lettre accréditive
- Assurance Responsabilité Civile professionnelle relative à toute activité de suivi médiatique d'une épreuve de sport automobile

MENTIONS OBLIGATOIRES

- Je m'engage personnellement par la présente à respecter les consignes de sécurité en vigueur sur l'épreuve.
- Je suis informé(e) du caractère nominatif de ma demande et de l'interdiction de céder mon badge et/ou ma chasuble à un tiers.

LIEU : DATE :

SIGNATURE :

Document à renvoyer par mail à commissaire.asa.ardeche@gmail.com